

Conseil Municipal du lundi 11 septembre 2006

↪ **Révision carte communale** : Après avoir pris connaissance des observations qui ont été faites sur le projet de révision de la carte communale, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur Monsieur Claude AUSSILLOU, le Conseil Municipal décide d'approuver la révision de la carte communale.

↪ **Aménagement maison pluridisciplinaire de santé** : Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet concernant l'aménagement de la Maison Pluridisciplinaire de Santé arrête le plan de financement ci-après :

➤ Montant H.T. du Programme	813.550,00 euros
➤ Autofinancement 20%	162.710,00 euros
➤ Subvention Conseil Général 20%	162.710,00 euros
➤ Subvention Conseil Régional 20%	162.710,00 euros
➤ Subvention Etat 40%	325.420,00 euros

↪ **Antenne des Services Publics** : Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet relatif à l'aménagement d'une salle dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville pour les réunions liées aux services publics, arrête le plan de financement ci-après :

➤ Montant H.T. du Programme	28.043,00 euros
➤ Autofinancement 60%	16.825,80 euros
➤ Subvention Conseil Général 20%	5.608,60 euros
➤ Subvention Etat 20%	5.608,60 euros

↪ **Travaux amélioration acoustique salle Pierre BEZIAT** : Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux dans la salle Pierre Béziat, afin d'en améliorer l'acoustique, sollicite de la part du Conseil Général une subvention départementale dans le cadre du FDT et arrête le plan financement ci-dessous :

➤ Montant H.T. du Programme	4.400,00 euros
➤ Soit T.T.C.	5.263,00 euros
➤ Subvention FDT	1.760,00 euros
➤ Autofinancement	3.503,00 euros

↪ **Fête Médiévale** : Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention complémentaire de 150 euros au Syndicat d'Initiative Brassagais suite à l'organisation de la Fête Médiévale du mois de juillet dernier (cette somme correspondant au partenariat qui inclut le coût de la location de la salle).

↪ .

↪ **Création d'une cyberbase : Plan de financement** : Monsieur le Maire rappelle que la création d'un espace numérique avait été envisagée dans le cadre des travaux d'aménagement du corps principal du Château de « La Marquise ». Cet espace fera partie d'un réseau de cyberbases réparties sur le territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc qu'il coordonnera dans un souci notamment de réduction du coût de fonctionnement. Le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la finalisation du projet et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire, sollicite l'aide du Conseil Régional Midi-Pyrénées et de la Caisse des Dépôts et Consignations et arrête le plan de financement ci-dessous :

➤ Coût H.T.	56.856,00 euros
➤ Soit T.T.C.	68.000,00 euros
➤ Subvention Conseil Régional Midi-Pyrénées 30 %	17.657,00 euros
➤ Subvention Caisse des Dépôts et Consignations 30 %	17.657,00 euros
➤ Autofinancement	32.686,00 euros

↳ **FDT 2006 : Travaux Voirie d'Intérêt Communal demande subvention départementale :** Le Conseil Municipal après avoir examiné le projet de modernisation de la rue des Barris et du Chemin de Luzertet, adopte le projet présenté, sollicite de la part du Conseil Général une subvention départementale dans le cadre du Fonds de Développement Territorial Programme 2006 et arrête le plan financement ci-dessous :

➤ Coût H.T.	13.380,00 euros
➤ soit T.T.C.	16.002,48 euros
➤ subvention départementale	4.005,00 euros
➤ autofinancement	11.997,48 euros

↳ **Déplacement panneau entrée agglomération :** Afin de sécuriser la sortie du futur lotissement situé « Croix de Castres », le Conseil Municipal décide de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération situé sur la Route Départementale 622.